

supplémentaires. Elle a demandé environ un million, et c'est ce qui donne la première leur d'espoir, car le gouvernement et les provinces ont accordé sans la moindre hésitation les crédits nécessaires pour terminer l'enquête.

— Quand elle sera terminée,—les députés doivent bien le comprendre—on recommandera aux trois gouvernements en cause de procéder ou non à une étude approfondie, afin de décider s'il y a lieu de commencer l'aménagement ou d'y renoncer. En fait, le mandat confié à la Commission renfermait une disposition lui enjoignant très explicitement de faire figurer dans son rapport une description détaillée des recherches supplémentaires et de leur coût. Je présume que ces recherches porteraient sur les analyses préliminaires de génie et sur la source et le coût éventuels des sommes énormes nécessaires pour financer cet aménagement. Peut-être parce que je suis optimiste et que je suis convaincu que le rapport sera positif à tous égards, sauf peut-être pour cette partie qui traite du coût des capitaux requis, j'espère que les trois gouvernements intéressés, mais surtout celui d'Ottawa, au palier supérieur, n'hésiteront aucunement à pousser ces études de sorte que la question puisse être examinée plus à fond, ne fût-ce que pour déterminer à quelle étape il faudrait procéder à l'aménagement.

Je le répète, je crois que le rapport sera positif. Personne ne met en doute la somme considérable d'énergie électrique potentielle des marées des bassins de Minas, d'Annapolis et de St. Mary's, visés par ces études, comme l'était la Baie de Chignectou. Le rapport indiquera sans doute qu'il est possible, sous l'angle du génie; d'aller de l'avant, et que le système des marées peut-être domestiqué, que la sédimentation, qui exige le contrôle des dépôts du fond de ces bassins, ne posera pas de graves problèmes; que l'immense potentiel marémoteur peut être domestiqué et transmis économiquement; qu'il n'y aura pas d'effet préjudiciable aux pêches et au transport, dans ces trois régions; tout ce qui me préoccupe c'est le coût des capitaux requis. Si le rapport va dans le sens que j'ai indiqué, j'espère que le gouvernement n'hésitera pas à autoriser une étude en vue de déterminer où l'argent nécessaire peut être emprunté, à quel coût et dans quelle mesure il serait possible au gouvernement fédéral de subventionner ces frais, si le coût de l'argent s'avère trop onéreux.

Le bénéfice résultant pour les provinces atlantiques de ce développement suffit à réchauffer le cœur et l'âme de ceux qui doivent vivre, travailler et lutter dans les indus-

tries de Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, lors de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, le premier ministre de Nouvelle-Écosse, l'honorable G. I. Smith, a fait ressortir entre autres un point très valable, qui demeure tel. C'est lui qui a, si j'ose dire, lancé un appel aux armes à l'adresse de tous les Canadiens, leur enjoignant d'agir sur le plan national, pour réduire l'incidence et l'ampleur des disparités régionales. Le plaidoyer du premier ministre provincial était si clair que le gouvernement a réagi favorablement. Je ne veux pas que tout le mérite en rejaille sur notre premier ministre; n'empêche que c'est lui qui, pour la première fois, a fait entendre sa voix énergiquement et en public. Je le répète, le gouvernement y a réagi favorablement et la Chambre étudie maintenant une proposition tendant à créer un service régional, le département des affaires régionales.

Un postulat que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a reconnu, est contenu implicitement dans son appel urgent; et je suppose que c'est un élément-clé de tout plan pour la restructuration de notre économie avec l'aide fédérale. Pour avoir un Canada fort, il faut des provinces fortes. Vous ne pouvez réaliser l'unité nationale tant que subsisteront des disparités régionales aussi considérables. Elles existent surtout, bien entendu, dans les régions rurales du Québec et des provinces atlantiques. Il y a un moyen, le seul vrai moyen, en fait, de surmonter cette difficulté dans un délai raisonnable, et sans des subventions massives à des programmes divers: il faudrait qu'on donne suite au rapport de la Commission des études marémotrices, et que le gouvernement participe aux immobilisations nécessaires à la construction de barrages et de réseaux de génératrices hydro-électriques.

• (5.10 p.m.)

Si le coût des capitaux était un obstacle, nous pourrions, me semble-t-il, subventionner le coût de ces capitaux. C'est là une solution parfaitement logique. Sinon, les Canadiens continueront pendant longtemps encore à consacrer des sommes considérables à divers programmes d'expansion des régions de l'Atlantique, jusqu'à ce que l'on découvre par hasard un programme satisfaisant. Ce n'est pas la bonne formule. Les possibilités latentes du bassin de Minas et de la baie de Fundy en général en ce qui concerne l'énergie hydro-électrique sont inégalées. Si nous pouvions exploiter ces ressources, l'énergie électrique produite dépasserait de très, très loin toute l'énergie électrique produite au Canada en